



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT
NUMÉRO 132-2021



Prenez avis que le 4 mai 2026, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se tiendra une séance du conseil municipal de la Municipalité de Frelighsburg à compter de 19h, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation suivante :

NATURE DE LA DEMANDE

Demande de dérogation mineure visant à autoriser un lotissement dont le frontage simple est de 27,57 m. L'article 37 du règlement sur le lotissement 132-2021 exige un frontage simple minimal de 50 m.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 50 chemin des Cascades

Lot no. 5 896 632

Matricule : 5987-69-2617



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX.

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier-trésorier